

# LE PETIT ECHELLOIS

Lettre d'information mensuelle de la commune des Echelles

Mars 2023-n° 113

Citation du mois : « On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »

Antoine de Saint-Exupéry

## NOUVELLE ÉQUIPE DES SERVICES TECHNIQUES



Voici la nouvelle équipe des Services Techniques !

Elle est désormais au complet avec l'arrivée de **Romain PONCET** qui a intégré l'équipe le 1er février. C'est un enfant du pays, il est également pompier aux Echelles. Il sera libéré de ses fonctions aux services techniques lorsqu'il sera appelé pour des interventions. Romain est **spécialisé dans la voirie et les réseaux d'eau**. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi les Services Techniques !

**Emmanuel**, faisant partie de l'équipe depuis quelques années maintenant est le **nouvel adjoint des Services Techniques**. C'est le **binôme de Gérald**, il est **responsable des bâtiments publics** comme l'école du Menuet, le Gymnase ou encore pour la saison d'été, de la base de loisirs Rivier'Alp !

**Pauline** que vous connaissez déjà depuis maintenant 1 an, a su faire sa place au sein de cette équipe, elle est **spécialisée dans les espaces verts**.

**Manuel**, échellois et agent des services techniques aux Echelles depuis plusieurs années **s'occupe de la voirie**.

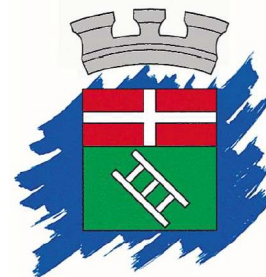
Quant à **Christian**, il est en charge de la **gestion du marché hebdomadaire le mardi matin** et de **l'entretien de la voirie**, ainsi que pour l'été, de la base de loisirs.

Tous, travaillent ensemble dans une bonne ambiance. Nous pouvons compter sur cette équipe dynamique pour continuer de faire des Echelles une commune où il fait bon vivre !

### Relevé des compteurs d'eau :

Depuis le **22 février**, **Gérald**, **Emmanuel** et **Romain** effectuent le **relevé des compteurs d'eau**. Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur réserverez et merci également de **rendre votre compteur accessible** afin de leur faciliter le travail. La **fin** des relevés est prévue le **25 mars 2023**.

DEPARTEMENT  
DE LA SAVOIE



MAIRIE DE  
LES ECHELLES

### Secrétariat de Mairie

Tél. : 04 79 36 60 49  
mairie.les.echelles@wanadoo.fr  
www.lesechelles.fr

Mardi au Samedi 08h-12h  
Mardi et Jeudi 14h-18h

- **Permanence des passeports biométriques et cartes nationales d'identité, sur rendez-vous uniquement** : mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h.

- **Pour vos dossiers d'urbanisme, renseignements et dépôt possible des dossiers à :**

urbanisme@lesechelles.fr  
Prendre rendez-vous avec  
Mme Le Maire au 04 79 36 60 49.

- **Bibliothèque Municipale** :  
Horaires : mercredi : 10h-12h  
et samedi : 10h-12h.

Rejoignez nous sur  
**facebook**

Mairie de Les  
Echelles cliquer sur  
« J'aime »



## INFORMATION IMPORTANTE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT !

Nous avons récemment référencé des **sites marchand** qui permettent l'établissement des pré-demandes de Carte Nationale d'Identité et Passeport. **Attention**, ces sites sont facilement identifiables car ils ne nécessitent aucune identification de la part du demandeur et facturent des frais de dossier.

Ci-dessous les **sites en question** :

<https://www.vos-demarches.com/demarche-carte-d-identite,164.html>

<https://www.annuaire-mairie.fr/carte-identite-les-echelles.html>

<https://www.communes.com/carte-identite-les-echelles>

Pour rappel le **site officiel du gouvernement s'appelle : Agence Nationale des Titres Sécurisés** (<https://ants.gouv.fr/>). Il nécessite de s'authentifier par le biais d'un compte sécurisé ANTS ou FRANCE CONNECT afin d'accéder aux trois thématiques proposées (Immatriculation, Permis de conduire, Cartes d'identité/Passeports).

### **A savoir :**

Une **demande standard** de **carte d'identité** est **gratuite**, celle-ci devient payante à hauteur de 25€ dès lors que vous effectuez son renouvellement suite à une perte ou un vol.

Une **demande standard** de **passport** est **toujours payante**, son montant est variable pour les mineurs selon l'âge et elle est de 86€ pour les majeurs.

## DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le tri se simplifie ! En Chartreuse, mais pas que...

En 2023, sur l'ensemble du territoire français, **tous les emballages se trient**. Le grand changement concerne surtout les emballages en plastique : pots de yaourt, barquettes, films, sacs, tubes, blisters, etc... : ils doivent maintenant être déposés dans la colonne jaune.

Et pour encore plus de simplicité, sur toutes les communes de la CC Cœur de Chartreuse, **les emballages ET les papiers** peuvent être déposés **dans la même colonne**, en mélange. Progressivement, les colonnes bleues vont disparaître au profit des jaunes. Cette opération a déjà démarré mais prendra encore plusieurs mois. En attendant, sur les points tri qui ne sont pas encore transformés, vous pouvez déposer **tous vos emballages et papiers**, en mélange, indifféremment dans l'une ou dans l'autre.

Pour un tri de qualité, attention à respecter les 4 consignes essentielles : les emballages et les papiers doivent être :

non lavés

bien vidés de leur contenu

déposés en vrac (pas de sac fermé)

bien séparés les uns des autres (ne les imbriquez pas)

Pour les pots, bocaux et bouteilles en verre : pas de changement, c'est dans la colonne verte !

Une fois tous ces emballages et papiers triés, vous constaterez qu'il reste très peu de déchets dans votre poubelle de cuisine !

## PETIT TOUR D'HORIZON DES PROFESSIONNELS DES ÉCHELLES

Des **artisans**, des **producteurs**, des **créateurs**, des **inventeurs**, des **techniciens**, des **commerçants**... nous ne manquons pas de savoir-faire aux Echelles !

Actuellement, sur le **site internet de la commune** vous pouvez retrouver les commerçants et prestataires de services installés dans le centre bourg. Nous aimerions étoffer cet « annuaire » en y ajoutant les autres activités professionnelles installées sur la commune, au-delà du centre bourg, récemment installées ou non.

C'est pourquoi, nous proposons aux **professionnels ayant leur siège social sur la commune**, souhaitant figurer sur la page du site qui y sera dédiée, de nous **envoyer par mail à l'adresse suivante : [mairie.les.echelles@wanadoo.fr](mailto:mairie.les.echelles@wanadoo.fr)**, les **informations suivantes** : nom de la structure, coordonnées, et court descriptif de l'activité de 20 mots maximum.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'EPEE (ENTENTE DES PROFESSIONNELS DES ECHELLES ET ENTRE-DEUX-GUIERS)



Lundi 20 février, s'est tenue l'assemblée Générale de l'EPEE (Entente des Professionnels des Échelles et Entre-Deux-Guiers).

Cette assemblée générale a été une réussite puisque **36 commerçants** ont répondu **présents** !

Les **deux communes** étaient **représentées**, ce fût également l'occasion d'accueillir **3 nouveaux professionnels** arrivés sur notre territoire en 2022.

Ainsi, les commerçants ont pu faire la connaissance de Marie, la nouvelle propriétaire du camping d'Entre-Deux-Guiers, Stéphane, le nouveau buraliste d'Entre-Deux-Guiers. Mais aussi Annick de La Ferme Lombricole des Savoie, qui cultive des champignons de Paris et des endives aux Echelles.

Tous, se sont retrouvés au Restaurant La Corderie afin d'échanger sur les **projets réalisés en 2022** et ceux à venir. Pour cette année 2023, une **animation est prévue à l'occasion de la fête des mères**. D'autres **projets** sont en réflexion et notamment l'organisation et la participation des commerçants des deux villages pour la Journée au Grand'R ! Un joli moment de convivialité a clôturé cette assemblée générale.

Le bureau précédemment élu, reste en place pour le moment, avec **Dominique CANEVER (Babacoud)** en tant que présidente, **Aline CORTE** vice-présidente (Institut Chartrou'Zen), **Audrey PELLEGRINI (Créatif Coiffure)** trésorière, et **Simone FLANDINA (Institut Frimousse)** secrétaire.

Bravo à ce bureau dynamique qui a su rassembler et donner un nouvel élan à cette association de commerçants !

## ÉCLAIRAGE PUBLIC : CHANGEMENT DES AMPOULES

Au vu des normes de sécurité obligatoires, nos agents communaux ne peuvent pas effectuer le changement d'ampoules d'éclairage public. **Tout ce qui est de l'ordre de l'électricité doit maintenant être pratiqué par un professionnel agréé et spécialisé.** De ce fait, pour minimiser les coûts, l'entreprise retenue n'intervient que **deux fois par an** lorsqu'un certain nombre d'ampoules sont à changer en même temps et parce que cela nécessite la location d'une nacelle.

Ainsi, si vous signalez un éclairage public défaillant auprès de nos services, il est possible qu'il se passe **quelques semaines ou mois avant que les travaux nécessaires soient réalisés.** Comprenez que cette attente est indépendante de notre volonté et que nous travaillons pour que notre commune soit dotée d'un éclairage public performant en passant, quand on le peut, en ampoules à LED, plus résistantes et plus durables.

## AIDES NATIONALES POUR L'ACHAT D'UN VÉLO

Le saviez-vous? **Il existe des aides nationales pour l'achat d'un vélo.**

L'année 2023 débute avec la prolongation d'un an de la **prime à la conversion vélo** et des **aides nationales à l'achat d'un vélo (Bonus Vélo).**

Les deux aides sont cumulables !

Les seuils d'éligibilité pour les **aides à l'achat d'un vélo**, sont rehaussés, passant ainsi à un revenu fiscal de référence inférieur à 14 089 € contre 13 489 € auparavant.

Pour la **Prime à la conversion**, le montant de l'aide pour l'achat d'un VAE (vélo à assistance électrique) est fixé à 40% du coût d'acquisition, dans la limite de 1 500 € ; ou 3 000 € pour les personnes en situation de handicap ou ayant déclaré moins de 6 300 € par part fiscale.

Pour en savoir plus sur ces aides, RDV sur le site [www.primealaconversion.gouv.fr](http://www.primealaconversion.gouv.fr)

**BOUTIQUE EPHEMERE** : Du lundi 13 au samedi 18 mars : La Crème du Savoyard revient ! Stéphanie vous proposera ses produits, crèmes et autres produits de bien-être et vous accueillera avec Yannick, qui vous présentera Lalunet', fabriquée en Savoie.  
**Horaires** : 9h-12h et 15h-19h.

**BREVE France Services** : IMPOTS : Ouverture de la déclaration des impôts en ligne le 6 avril 2023.

Votre France Services des deux Guiers, vous accompagne à la réalisation de votre déclaration d'impôts 2023 sur les revenus 2022.

## PRINTEMPS DU LIVRE

Cette année, le Printemps du livre de la SAS (Société des Auteurs Savoyards) se déroulera à la salle des fêtes de notre commune!

Vous trouverez un flyer joint à ce bulletin et les dates importantes dans l'Agenda. Mais retenez déjà qu'il y aura 2 conférences les 16 et 31 mars et une **journée complète le dimanche 2 avril** :

Déroulement de cette journée :

- ♦ **Matin** : **rencontre avec une quarantaine d'auteurs**, avec dès **10h** : Table ronde de M. Olivier BETOURNE et Claude MAZURIC sur le thème "De la Révolution à l'édition". **Remise de la Plume de cœur** en fin de matinée.
- ♦ **Après-midi** : **temps de partage avec les élèves de l'école du Menuet**. A partir de **14h30**, **remise des prix** pour les élèves de l'école du Menuet.

## AGENDA

- **Samedi 11 mars** : **Conseil rénovation pour les habitants organisé par le Parc** :

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation pour votre logement et vous avez besoin de conseils ? Rendez-vous à la **Matinée Conseil Rénovation** du Parc naturel régional de Chartreuse et de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, en partenariat avec la commune des Echelles, et les conseillers en rénovation énergétique en Savoie **de 9h à 12h30 à la salle des fêtes**.

Trouvez conseil auprès des **professionnels présents** :

- Conseillers en rénovation énergétique (France Rénov' – ASDER & AGEDEN)
- Artisans locaux labellisés RGE Aides financières, matériaux, types de travaux, réglementations... Venez vous informer sur la rénovation énergétique et repartez avec des réponses pour votre projet !

Vous avez la possibilité de venir avec vos plans et vos devis ! Sans inscription, entrée libre et gratuite.

- **Judi 16 mars** : **19h** à la salle des fêtes, **conférence** de M. Jean-Jacques TIJET sur "L' apogée de la Savoie au début du XVIe siècle".

- **Du lundi 20 au vendredi 24 mars** : **bourse vêtements printemps été** organisée par Famille Rurale.

**Dépôt** : le **lundi 20/03**, de 9h à 19h et le **mardi 20/03** de 9h à 13h

**Vente** : le **mercredi 22/03** de 9h à 19h et le **jeudi 23/03** de 9h à 13h

**Reprise des invendus** : le **vendredi 24/03** de 16h à 18h30

- **Dimanche 26 mars** : **Concert** de l'Harmonie du Charmant Som à **16h** à la salle des fêtes des Echelles. Participation des Copains de Chartreuse et l'Echo du Grenand de La Bridoire. Entrée libre.

- **Vendredi 31 mars** : à **19h**, à la salle des fêtes, **conférence** de M. Michel GERMAIN sur "Histoire, historiens et société".

- **Dimanche 2 avril** : **Printemps du livre**, de 10h à 17h30.

## INFORMATIONS PRATIQUES

• Pour prendre **rendez-vous avec le Conciliateur de Justice** (service gratuit) lors de la prochaine permanence **mercredi 15 mars à la France Services des Deux Guiers**, contactez le **04 79 36 20 65**.

• **Permanence Info énergie** : **Judi 9 mars** à France Services, de **14h à 18h**. Pour obtenir des conseils gratuits et personnalisés sur votre projet de rénovation.

Prise de RDV au **04 56 11 99 00**.

- **Horaires d'ouverture déchèterie** :

Lundi : 13h -17h,

Mardi : 8h-12h,

Mercredi : 8h-12h,

Judi : **8h** -13h / 14h -17h

Vendredi : 13h -17h,

Samedi : 8h-12h / 13h-17h.

Le bulletin mensuel des Echelles est une publication éditée en Mairie en 740 exemplaires.

Directrice de la publication : Myriam Cattaneo, Maire. Rédactrice en chef : Laëtitia Conilh, Adjointe au maire en charge du commerce, de la communication et de la coordination du Projet Petites Villes de Demain.

Articles, brèves proposés par l'ensemble du conseil municipal, le secrétariat communal et les associations.

ISSN 2739 - 3720